



SACS JAUNES
8 - 22 MAI
(sacs à retirer en
mairie)

**CONTENEURS
DECHETS
MENAGERS**
2-15-29 MAI

**CONTENEURS
DECHETS
VERTS**
2-8-15-22-29 MAI

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :
lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78
mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE à la Mairie : ouverture : lundi 10h00 à 12h00, mardi 9h15 à 12h15, Mercredi 8h15 à 11h45, jeudi de 13h30 à 17h45 - vendredi de 10h00 à 11h45
Tél 03.25.41.73.78

Vendredi 8 mai à 11h30: Cérémonie de la Victoire de 1945 au Monument aux morts rassemblement à 11h15 devant la salle socio-culturelle Jean Phocion.

BONNES PRATIQUES DU PRINTEMPS NETTOYAGE DE VOTRE TROTTOIR

Le saviez-vous ? Chaque habitant a pour obligation de nettoyer et désherber manuellement son trottoir

DEJECTIONS CANINES

Chaque propriétaire est tenu de ramasser immédiatement les déjections de son animal de compagnie, peu importe l'heure et le lieu. L'amende, en cas de non-respect, est de 68€ (art R633-6 du code pénal).

DECHETS ENCOMBRANTS

Vos déchets volumineux ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les 7 déchèteries de Troyes Champagne Métropole sont là pour les accueillir.

La plus proche est celle de Saint-Julien-Les-Villas, ouverture du lundi au vendredi :

9h-12h & 15h-19h/ samedi : 9h-19h/dimanche : 10h-12h30 / fermée le mardi.

LUTTE CONTRE LES CHENILLES

Chaque habitant est responsable de ses propres arbres. *Ces chenilles processionnaires, urticantes, sont également à l'origine d'allergies. Elles ne sont pas non plus les amies de nos animaux de compagnie*

FERMETURE

Mairie

Les vendredis 1^{er}, 8, 15 et 22 mai

Agence Postale Communale

les vendredis 1^{er}, 8, 15, 20, 21, 22 mai.

Bibliothèque

les samedis 2 et 9 mai

BIBLIOTHEQUE

La boîte à Bouquin recherche des bénévoles pour son bon fonctionnement.

Merci aux personnes de s'investir dans notre commune. Vous pouvez vous présenter aux heures d'ouvertures de la bibliothèque (mercredi 16h00-18h00 samedi 14h00 -16h00).

INSCRIPTION ECOLE

AVIS AUX PARENTS D'ELEVES

Si vous arrivez sur le RPI avec un **futur élève** à inscrire en maternelle ou en élémentaire ou si vous avez un **enfant né en 2023**, contactez dès maintenant le Directeur **Dominique BURGEVIN** : au **03 25 41 91 98** pour l'inscription à la prochaine rentrée 2026.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les garçons et les filles doivent se faire recenser après leur 16^{ème} anniversaire.

AMICALE DES POMPIERS

Les pompiers remercient la population pour l'accueil et sa générosité lors du passage des roulées qui a eu lieu le dimanche 5 avril.

NOUVEAUX HABITANTS

A mesdames et messieurs les nouveaux propriétaires et locataires

Merci de vous présenter en mairie pour vous faire connaître, pour les secours et votre sécurité.

AVIS AUX PARENTS

Pendant les vacances scolaires de Pâques des incivilités ont eu lieu, les images des caméras ont identifié les jeunes individus, merci de bien vouloir leur expliquer de respecter les biens communaux, les factures de dégradations seront envoyées aux parents.



Recrute

L'Avenir Musique est actuellement composée de 9 musiciens de Saint-Léger, Saint-Pouange et de ses alentours : 3 clairons, 3 trompettes d'harmonie, 1 trombone, 1 tambour/grosse caisse et 1 cymbale. Nous cherchons à renforcer notre équipe pour les années à venir.



Nos prestations sont principalement les fêtes de village et les cérémonies aux monuments : le 8 Mai, le 14 Juillet et le 11 Novembre. Nous sommes notamment présents sur les communes de Saint-Léger, Saint-Pouange et Saint-Julien.

Nous recherchons de nouveaux musiciens, même débutants, CLAIRONS, TROMPETTES, CORNS DE CHASSE ou PERCUSSIONS. Venez nous retrouver aux cours de nos répétitions tous les mardis soirs de 20 heures à 21 heures à la salle socio-culturelle Jean Phocion de Saint-Léger-près-Troyes, derrière l'Eglise.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président, Mr Denis Vinot par téléphone au 03.25.41.71.58 ou Mr Jean-Michel Guillaume au 03.25.41.72.12.